

SECTEURS DE PSYCHIATRIE INFANTO-JUVÉNILE

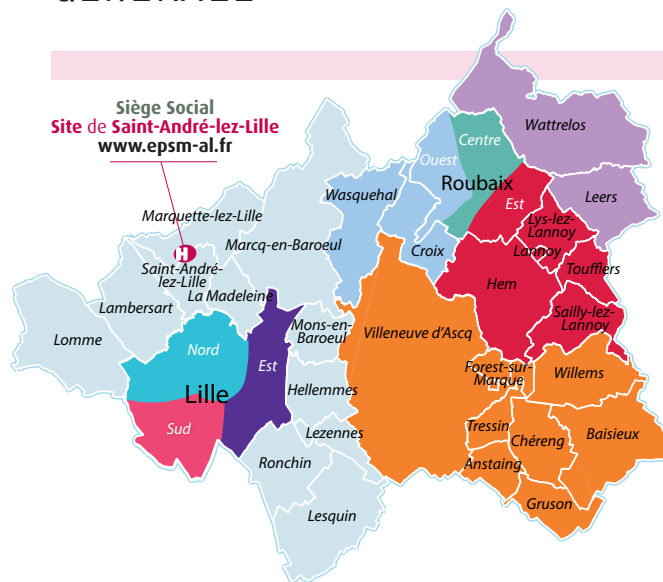


Secteur 59i04 Lille nord - Lille est et autres communes

Secteur 59i06 Villeneuve d'Ascq et autres communes

Secteur 59i07 Roubaix - Croix Wasquehal et autres communes

SECTEURS DE PSYCHIATRIE GÉNÉRALE



Secteur 59g11 Villeneuve d'Ascq et autres communes

Secteur 59g12 Roubaix centre

Secteur 59g13 Roubaix est et autres communes

Secteur 59g14 Roubaix ouest - Croix - Wasquehal

Secteur 59g15 Wattlelos - Leers

Secteur 59g22 Lille nord

Secteur 59g23 Lille sud

Secteur 59g24 Lille est

CANDIDATURE À UN STAGE EN PSYCHOLOGIE À L'EPSM DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE

L'objectif de cette plaquette est de faciliter les démarches des étudiants souhaitant réaliser leur stage auprès d'un psychologue de l'EPSM de l'agglomération Lilloise.

Elle permet de centraliser et diffuser toutes les demandes de stage directement à l'ensemble des psychologues de l'établissement. Il s'agit également de rendre plus lisible leur parcours de stage au sein de l'établissement.

Chaque psychologue reste autonome dans sa responsabilité d'accueil et d'accompagnement d'un stagiaire. La capacité d'accueil est à l'initiative du psychologue.

Service communication de l'EPSM de l'agglomération Lilloise - Février 2023 - Ne pas jeter sur la voie publique

CONTACT

<https://www.ghttpsy-npdc.fr/contact>



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Établissement Public de Santé Mentale de l'agglomération lilloise prend en charge les personnes souffrant de troubles psychiques au sein de la population des 540.000 habitants de Lille, Roubaix, Villeneuve d'Ascq et environs. Ses équipes pluridisciplinaires oeuvrent sur soixante structures (hôpitaux, cliniques, CMP, CATTP etc.) en psychiatrie adulte, pédopsychiatrie, addictologie, MAS.

PRÉSENTATION DU COLLÈGE

Depuis le 19 juin 2007, les psychologues de l'EPSM de l'agglomération lilloise sont rassemblés en Collège. Chaque psychologue relevant de la Direction de l'EPSM de l'agglomération lilloise, titulaire ou non, en est membre de droit. Le Collège des psychologues est une instance de réflexion clinique, institutionnelle et de recherche, un espace de coordination entre psychologues et de liaison avec les partenaires institutionnels. Le Collège organise des réunions régulières d'échanges sur l'évolution de la profession et la place des psychologues au sein de l'établissement. Il n'a pas pour but d'organiser une hiérarchie interne au corps des psychologues. Des psychologues sont affectés dans tous les pôles de l'établissement et dans les différentes unités réparties sur le territoire géographique de l'EPSM de l'agglomération lilloise. Une charte d'accueil de l'étudiant stagiaire psychologue a été rédigée par le Collège et validée par la DRH ; charte à laquelle les stagiaires et les tuteurs peuvent se référer.

PROCÉDURE



1. L'étudiant désireux d'effectuer un stage en psychologie à l'EPSM de l'agglomération lilloise, toutes années d'études confondues, peut adresser sa demande (Lettre et CV) via le formulaire de contact sur le site du GHT Psy Nord - Pas-de-Calais : <https://www.ghtpsy-npdc.fr/contact>

Cette candidature sera diffusée à l'ensemble des psychologues de l'EPSM de l'agglomération lilloise. L'étudiant peut également contacter directement un psychologue s'il le souhaite.

2. S'il est sélectionné par un psychologue pouvant l'accueillir et encadrer son stage, ce dernier le contactera directement. Le psychologue référent a la responsabilité de l'accompagnement pédagogique de l'étudiant, il définira le programme du stage (objectifs, temps de présence...).

M2 3. Le recrutement par la Direction des Ressources Humaines a lieu mi-septembre, il a pour objectif de valider le cadre d'intervention des étudiants de M2 soumis à gratification. Il sera attendu de l'étudiant qu'il puisse préciser les horizons cliniques qu'il souhaite donner à son stage.

4. Une convention de stage (en trois exemplaires) est établie entre l'université, la direction de l'EPSM-AL et l'étudiant.

5. Pour les stages longs, un bilan de stage est conseillé entre l'étudiant, l'enseignant référent et le psychologue référent à mi-parcours.

6. À la fin du stage, tous les étudiants rédigent un rapport de stage et reçoivent une attestation et/ou appréciation de stage.

M2 Pour les étudiants de M2, le psychologue référent participe à la soutenance de leur mémoire à l'université. Il accompagne également le stagiaire lors de la journée de présentation des expériences cliniques, organisée par le Collège des psychologues au mois de juin.